



L'INFOLETTRE MENSUELLE DU RÉSEAU COOPÉRATIF

JANVIER 2021

Le **Réseau coopératif Europe-Écologie-Les-Verts** est l'un des deux collèges du **Mouvement EELV**. Il se distingue du collège Parti politique par sa structure horizontale.

Rédigée par des membres du **Comité national d'animation du Réseau coopératif (CNARC)**, cette **infolettre** a pour objectif de présenter la diversité des actions et engagements des **Coopérateurs et Coopératrices du Mouvement EELV**.

Nos Infolettres font apparaître **les points de vue différents** qui coexistent au sein du **Réseau coopératif**. De manière toute aussi importante, elles sont destinées à faire connaître les actions militantes écologistes que nous portons ou soutenons.

A votre plume !

Le Comité national d'animation du Réseau coopératif (CNARC) - Comité de rédaction

SOMMAIRE

- [2021 Une année historique pour la lutte anti-nucléaire - Denis Guenneau](#)
- [Fondamentaux de l'Archipel de l'écologie et des solidarités, et activités - Antoine Valabrègue](#)
- [« Au printemps de quoi rêvais-tu ? » Quatrième partie - Brigitte Giry](#)
- [Hommage à un artiste engagé !](#)
- [Renouveler son adhésion au Réseau coopératif à l'aide de la fiche d'inscription jointe, ou sur le site !](#)

Pour réagir aux articles des infolettres, vous pouvez les retrouver sur notre site web à l'adresse <http://coop.eelv.fr/category/infolettres/>

2021 Une année historique pour la lutte anti-nucléaire

Depuis le 22 janvier 2021 il est interdit de menacer d'utiliser des armes nucléaires et d'en fabriquer de nouvelles. C'est l'une des conséquences de la promulgation par l'ONU du traité d'interdiction des armes nucléaires (le TIAN) qui a été l'aboutissement d'une longue négociation entre les 197 états membres de l'ONU, et d'une cinquantaine d'ONG fédérées au sein de la campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires, l'ICAN. Le Mouvement EELV étant partenaire d'ICAN France, différents rassemblements ont eu lieu le vendredi 22 janvier en France (Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Tours...) pour commémorer cette avancée majeure pour la paix mondiale.

Le 11 mars 2021, 10 ans après l'accident de Fukushima, la coopérative EELV prendra part aux événements qui se préparent, sous une forme en cours d'élaboration.

Un appel a été lancé pour le **26 avril 2021**, 35 ans après la catastrophe atomique de Tchernobyl, et ses nombreuses victimes françaises, malgré le déni du gouvernement d'alors, du fait des retombées radioactives sur une grande partie du territoire français dont la Corse, tout particulièrement touchée.

Parmi les signataires de cet appel, nous retrouvons Bruno Boussagol, dont nous nous remémorons la remarquable pièce de théâtre « L'impossible procès ». La coopérative EELV participe à cette initiative internationale intitulée "**L'appel du 26 avril 2021 aux femmes du monde entier**" qui consistera à créer des événements au niveau planétaire sur le thème dérivé de l'ouvrage paru en 1997 "La supplication" de Svetlana Alexievitch (prix Nobel de littérature en 2015) qui témoignait des conséquences de cette tragédie humaine vécue par des habitants de cette région de l'Ukraine. En 2016, pour les vingt ans de cette catastrophe atomique, quatre cents initiatives internationales avaient été organisées le 26 avril.

Que celles et ceux qui veulent s'impliquer dans ces journées symboliques de la lutte anti nucléaire, prennent contact avec Brigitte Giry (brigittegiry@yahoo.fr).

On constituera ainsi une équipe pour construire des actions au nom de la coopérative **EELV**. Brigitte participera à cet appel à ARLES (13).

Denis Guenneau
Coopérateur EELV
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Fondamentaux de l'Archipel de l'écologie et des solidarités, et activités

Il paraît central de faire évoluer conjointement les modes de fonctionnements des collectifs existants ainsi que des êtres qui les composent pour répondre aux défis écologiques, sociétaux, relationnels et organisationnels, grâce à des formes plus créatives de pouvoir que nous appelons « le pouvoir de » et « le pouvoir avec », qui sont articulées sur la coopération, donc l'écoute et le règlement des différends.

Le but est de mieux vivre tous ensemble, de nous enrichir sur les plans sensibles intellectuels et spirituels, en vérifiant à chaque étape que tout le monde comprend, en réparant le tissu déchiré du Monde.

Dans les faits, il commence à y avoir une belle diversité de structures présentes sur le Site, dont EELV, reste à mieux faire connaître les effets produits.

Ce mieux vivre s'appuie sur quelques modalités qui nécessitent un entraînement, donc du temps.

- Appréhender tout comme en devenir permanent.
- Considérer la nature comme un être ayant des droits.
- Accepter ses multiples polarités et chercher à construire des désaccords féconds entre les opposés grâce à l'écoute, au dialogue et à la créativité. Ce qui suppose de : reconnaître, accueillir et se nourrir des différences ; réduire les soupçons, les procès d'intention, les sentiments de mépris.
- Dépasser l'étatisme et sortir du patriarcat. Supprimer les traces de colonisation. Concevoir une vraie démocratie en dépassant des modèles pyramidaux, en distribuant le pouvoir de façon équitable, en construisant avec tous les acteurs les projets et décisions. Renforcer le local et les communautés.
- Dépasser la peur des rencontres avec du différent. Je peux changer en échangeant avec l'autre, sans me perdre et me dénaturer.

Tout collectif est une sorte « d'île » possédant une identité-racine (sa spécificité assumée) et une identité-relationnelle (produit des rencontres avec les autres). Les participants sont des compagnons (qui accompagnent). Pour favoriser les échanges et les projets avec les autres îles, nous avons opté pour l'image de la Pirogue (15 personnes max, ayant un but précis dans un temps précis), illustrant ainsi le besoin de ralentir dans un monde de vitesse permanente.

L'archipel fabrique aussi pour mieux vivre des instances, chargées de débattre, d'exécuter (Lagon Voilier-atelier...) Le tout étant applicable, dès maintenant, sans attendre une quelconque révolution.

Pour le moment les pirogues en fonctionnement sont :

- Inter-coalition.
- Tirer vers le haut les initiatives politiques en cours (qui débouche sur le site plus belle la politique qui a récemment fait paraître : <https://plusbellelapolitique.fr/briques.html>)
- Pirogue au niveau du PACA.
- Citoyen planétaire.

A mon humble avis le site gagnerait à être plus accessible et les pirogues à afficher mieux leur identité.

Le choix de l'eau comme support des échanges symbolise l'idée de régénération et de purification possible, donc d'un mouvement amenant une meilleure relation aux autres.

L'archipel est un grand océan où baignent les îles, contrairement au continent ; il n'a pas besoin de centre. Il a pour fonction de créer des communs, en privilégiant les formes alternatives à la concurrence.

L'archipel a identifié 6 principes racines :

1. Créer un commun (faisceau de droits autour d'une ressource commune) entre les îles dont les modalités de fonctionnement sont revisitables et validées périodiquement.
2. Encourager les identités-relations de chaque île pour faire évoluer leurs identités racines.
3. Les décisions communes sont prises en consentement de tous, c'est à dire sans opposition majeure, avec des représentants de chaque île.
4. Chacun est invité à participer à des groupes-projets de durée précisée rendant compte de leurs avancées à l'instance communautaire, chargée de valider les conclusions.
5. Cette instance communautaire délègue l'animation et la coordination.
6. Les aspects juridiques et financiers peuvent être délégués à une instance ayant une personnalité légale qui rend des comptes régulièrement.

Je pense que tout membre de la coopérative devrait au moins participer à l'Archipel.

Site <https://archipel.ecolosolidaire.org/>

Antoine Valabrègue,
Coopérateur EELV
Languedoc-Roussillon

« Au printemps de quoi rêvais-tu ? »

Quatrième partie.

L'Histoire nous rappelle que la liberté n'est jamais acquise, que seule la résistance individuelle, puis collective, donne un sens à l'un des trois mots de la devise de la République française « Liberté, égalité, fraternité ».

La censure, notamment celle des artistes, est l'un des moyens utilisés par certaines méthodes de gouvernance. En réaction à son rétablissement pendant la Première Guerre mondiale, pour échapper aux censeurs, un journal satirique naît en 1915 : le *Canard enchaîné*. La loi de 1955 sur l'état d'urgence, votée pendant la guerre d'Algérie, encore en vigueur aujourd'hui, permet la censure en autorisant le ministère de l'Intérieur et les préfets à prendre « toute mesure pour assurer le contrôle de la presse et de la radio ».

Le XXème siècle est jonché de censures artistiques, le choix est difficile.

1963 - La chanson « *Nuit et brouillard* » de Jean Ferrat, auteur compositeur interprète, est censurée. Denise Glaser (1920-1982), Animatrice de télévision, a le courage de la passer dans son émission *Discorama*. Denise Glaser, l'une des rares professionnelles de l'industrie de la chanson à prédire une crise du disque et de la production des artistes : « *L'artiste doit évoluer à son rythme et non à celui imposé par l'industrie musicale. La qualité de l'artiste ne doit pas se mesurer au nombre ou à la cadence d'édition de ses chansons mais à ce qu'il voulait faire et à son recul face au « métier* ».

1968 - Jean Ferrat écrit « *Ma France* ». Interdite d'antenne, cet artiste engagé refuse de passer à la télé sans cette chanson. Il attendra 1971 que le journaliste Yves Mourousi rompe la censure en passant un extrait de « *Ma France* ». Cette question posée en 1969 par Jean Ferrat « *Au printemps de quoi rêvais-tu ?* » dans le texte du même nom, est à nouveau censurée à la télévision.

Le XXIème siècle ne sera pas en reste...

Au printemps 2020, la proclamation de l'état d'urgence sanitaire plonge toute la population dans un état de sidération traumatique, avec un effet domino dans la sphère géopolitique internationale. Les globe-trotteurs intéressés par cette question peuvent témoigner de la connexion entre les femmes et les hommes politiques internationaux, développant un modèle de gouvernance mondiale.

La sidération est à l'œuvre dès qu'un comportement nous prend par surprise et ne rentre pas du tout dans nos schémas de pensée habituels, telle est la définition de Muriel Salmona, psychiatre, psycho-traumatologue. A son avis, c'est justement parce que la majeure partie de la population n'est pas préparée au pire qu'il faut informer massivement sur l'état de sidération.

Les saisons passent : printemps, été, automne, hiver 2020... les décrets liberticides tombent sur la tête des citoyens et impactent durement et durablement la vie quotidienne. Difficile d'en décrypter le sens pour le commun des mortels, angoissés par un état d'urgence sanitaire, voté le 23 mars 2020, qui n'en finit pas de se prolonger... Dernière date connue : 1^{er} juin 2021 !

Et nous, à quoi rêvions-nous dans un état d'enfermement généralisé le 17 mars 2020 ?

Enfermés dans un logement, pour ceux qui en ont un, avec interdiction de sortir, sauf pour acheter des « produits de première nécessité » munis d'un laissez-passer, il ne fallait pas se trouver dans un besoin impératif. Besoin impératif de consulter : ostéopathe, kinésithérapeute, dentiste, psychologue, dermatologue, etc. ; de renouveler une ordonnance (maladies cardio-vasculaire, respiratoire, diabète, dépression...), surtout pas dans le besoin de renouveler une prescription d'hydroxychloroquine pour les malades atteints de Lupus, etc. Dans ce cadre il serait intéressant d'entendre aussi les Professeurs prescripteurs de l'hydroxychloroquine depuis des décennies, médicament inscrit sur la liste des médicaments essentiels de l'Organisation Mondiale de la Santé (O.M.S.).

Durant cet enfermement de la population française, il ne fallait pas se trouver non plus en panne d'électricité, de gaz, de fourniture d'eau, de machine à laver... d'ingrédients culinaires, de produits d'entretien, d'hygiène... Il ne fallait pas en plus, être malade, handicapé ou vieux... Surtout pas les trois à la fois !

Les décisions anxiogènes à répétition de l'exécutif fusent : interdiction de circuler librement, de poursuivre toute activité culturelle, de s'enthousiasmer lors de balades littéraires, de jouer dans un Club d'Échecs, de suivre des cours de danse, de musique, de chant, d'Aïkido, de natation, d'athlétisme, de rugby, d'escrime, bref de sport, ciment entre le corps et l'esprit, qui participe à l'équilibre de chacun et fait lien dans cette société. Interdiction de se distraire, de se rendre dans des discothèques, aux Thés Dansants pour pratiquer la danse, interdiction de partager un moment convivial autour d'un café, un bon repas au restaurant, de passer le réveillon du jour de l'An à plus de six personnes, etc.

Est-ce un scénario de science-fiction ? Un cauchemar ? Allons-nous nous réveiller sans peur de mourir de froid, de faim, de douleurs physiques et morales, d'une sensation d'extrême abandon, de solitude, de manque d'amour ?

Comme le disait Serge Reggiani, *il pleut sur le jardin*.

Mais s'il n'est victoire qui ne dure, a contrario, il n'est défaite qui ne dure.

Qui vole notre temps ?

En physique, « *une représentation mathématique de l'espace et du temps comme deux notions inséparables et s'influençant l'une l'autre* » décrit l'espace-temps.

Nous pourrions prendre deux repères : la naissance et la mort. Entre les deux, laissons-nous gérer l'espace-temps par d'autres ou oeuvrons-nous pour donner un sens à notre existence ?

Au Sénégal, des enfants n'ont pas d'acte de naissance, le monde des adultes leur reproche de ne pas avoir d'identité et les nomme « enfants fantômes ».

En France, le 12 janvier 2021 s'est créé un collectif d'étudiants de sciences politiques de Montpellier pour dénoncer la détresse étudiante liée à la crise sanitaire. Les étudiants, cloîtrés dans une pièce pour beaucoup, sans perspective d'avenir, se sentent abandonnés. Ces lanceurs d'alerte ont choisi le nom d'« étudiants fantômes ».

Les douloureuses répercussions des décisions gouvernementales sont transgénérationnelles. Elles n'épargnent aucun habitant de la cité qui n'est plus un sujet, mais un objet, comme le souligne Maître Carlo Alberto Brusa.

Tunis, 1995, devant l'Association internationale des sciences économiques, Michael Bruno, économiste en Chef (économie du développement) à la Banque Mondiale déclare en présence de 500 économistes de 68 pays différents : « *l'idée selon laquelle une crise suffisamment grave peut pousser des décideurs jusque-là récalcitrants à instaurer des réformes susceptibles d'accroître la productivité* ». Il cite l'Amérique latine à titre d'« *exemple parfait de crises profondes apparemment bénéfiques* » et s'attarde en particulier sur l'Argentine, où le Président Menem et son ministre des finances, Domingo Cavallo, ont l'art de « *profiter du climat d'urgence* » pour réaliser d'importantes privatisations.

L'Organisation des Nations Unies (ONU) reconnaît 197 pays sur notre planète. Le Fonds monétaire international (FMI) en regroupe 189. Son objectif est de « *promouvoir la coopération monétaire internationale, garantir la stabilité financière, faciliter les échanges internationaux, contribuer à un niveau élevé d'emploi, à la stabilité économique et faire reculer la pauvreté*. Après douze ans de service au FMI à élaborer des programmes d'ajustement structurel pour l'Afrique, l'Amérique latine et ses Antilles natales, Davison Budhoo a démissionné en 1988. Dans sa lettre, il écrivait : « *Cette démission est pour moi une inestimable libération : c'est le premier grand pas que je franchis dans l'espoir de laver un jour mes mains de ce qui, dans mon esprit,*

représente le sang de millions de pauvres et d'affamés. (...) Il y a tant de sang, vous savez, qu'il forme des rivières. Il sèche aussi ; il forme des croûtes sur tout mon corps. Parfois j'ai l'impression qu'il n'y aurait pas assez de savon dans le monde pour me laver des gestes que j'ai commis en votre nom. »

Le gouvernement français, comme d'autres, annonce qu'il aura raison du Stras-cov2 à force d'injections d'un ARN messenger, avec le soutien de nombreux élus de notre République. Christian VÉLOT, généticien moléculaire à l'université Paris-Saclay, Président du Conseil Scientifique du Comité de recherche et d'information indépendantes sur le génie génétique (CRIIGEN) préconise de ne pas ajouter à l'incertitude et à l'imprévisibilité d'un virus, l'incertitude et l'imprévisibilité d'une technologie. « *Il ne faut pas que le remède soit pire que le mal a fortiori lorsque notre société dispose d'une stratégie thérapeutique, préventive ou curative. Les conséquences ne sont pas à l'échelle de l'individu mais à l'échelle de la population mondiale. Le mauvais repliement d'une protéine peut avoir des conséquences absolument imprévisibles et parfois très fâcheuses. N'oublions pas que les maladies à prions, (maladies de la vache folle, de Creutzfeldt-Jacob, tremblante du mouton, etc.) sont dues à de simples défauts de repliement d'une protéine particulière. Certes, tous les défauts de repliement ne font pas des prions... mais prions pour que la protéine virale se replie bien.* »

En 2021, quel journaliste poserait la question d'Yves Mourousi réalisant un direct télévisé avec le président de la Côte d'Ivoire, Félix Houphouët-Boigny à la suite de son élection : « *Un sixième mandat pour quoi faire Monsieur le Président ?* ». C'était en 1985.

Sur les quais du Rhône Arlésiens, un vendredi soir du mois de janvier de l'an 2021, deux beautés sont réunies : un coucher de soleil somptueux face à un arc en ciel majestueux. Le regard de deux jeunes gens quitte l'écran d'un téléphone pour se poser sur ce spectacle inattendu. Avec les rares passants, ils manifestent leur joie de vivre un moment d'émerveillement collectif.

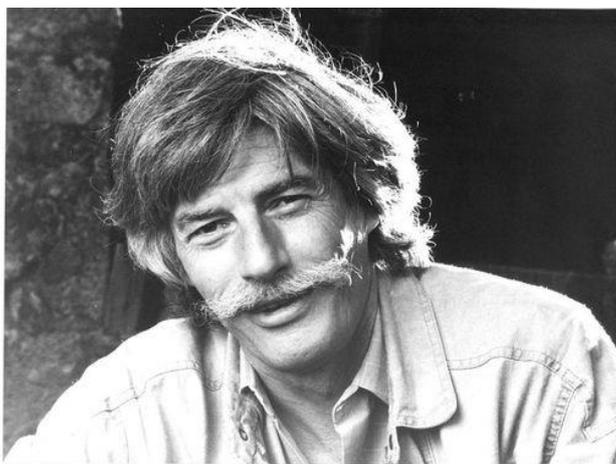
Brigitte Giry
Coopératrice EELV
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Source :

La stratégie du choc La montée d'un capitalisme du désastre
Naomi Klein 2008

<https://www.2012un-nouveau-paradigme.com/2020/11/rapport-d-expertise-du-dr-christian-velot-geneticien-moleculaire-concernant-les-nouveaux-vaccins-anti-covid-19-dits-a-arn.html>

<https://www.ouest-france.fr/culture/musiques/jean-ferrat-un-chanteur-censure-553091>



Hommage à un artiste engagé !

Jean Ferrat – 1930-2010
Auteur-compositeur-interprète
Son conseil posthume : *Aimer à perdre la raison.*

Renouveler son adhésion au Réseau coopératif !

L'adhésion coûte 20,00 € par an (10,00 €/an si précarité ou statut étudiant). Pour un paiement par chèque, vous trouverez ci-joint la fiche d'adhésion à poster accompagnée d'un chèque bancaire à l'ordre de **AF-EELV** aux adresses mentionnées.

Attention le chèque doit être obligatoirement au nom de la personne cotisante, donc deux chèques différents en cas de cotisation d'un couple.

Il est également possible de régler son adhésion par carte bancaire en se rendant sur la page du site EELV : <https://soutenir.eelv.fr/cooperer/>.

Si vous êtes imposables, les 2/3 de votre adhésion seront déductibles de vos impôts sur le revenu 2021.

Vous pouvez également faire un don.

Secteur juridique et citoyen : Réaction 19

<https://www.youtube.com/watch?v=7TeGWzE5bv0>
https://www.youtube.com/watch?v=YKtXC14SMSU&pbjreload=101&ab_channel=MagazineNexus

Secteur scientifique, médical et citoyen

Réinfo Covid

https://www.youtube.com/results?search_query=reinfo+covid+19

Collectif de médecins indépendants pour une autre gestion sanitaire (30 000 médecins, 30 000 soignants, 100 000 citoyens à l'Appel du 09/01/2021)

https://www.youtube.com/watch?v=uwXVAr8IHLQ&feature=youtu.be&ab_channel=NTDFran%C3%A7ais

Institut Hospitalier Universitaire de Marseille

Bulletin hebdomadaire d'information scientifique de l'IHU Nous avons le droit d'être intelligents !

https://www.youtube.com/watch?v=9LA6Jmf2IzQ&t=236s&ab_channel=IHUM%C3%A9diterran%C3%A9e-Infektion

Vidéographie avant censure.

Considérant que la société américaine You Tube, site Web d'hébergement de vidéos, créée par trois anciens employés de Paypal en 2005, rachetée par Google en 2006 (15,15 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 2019 selon Alphabet) censure les vidéos de contradicteurs scientifiques, juristes, médicaux, citoyens... à propos de la gestion de la crise sanitaire gouvernementale,

Considérant le décret n° 2020-1662 du 22 décembre 2020 portant sur la modification du code de déontologie des médecins et relatif à leur communication personnelle,

Université de Liège

Stéphane ADAM

Psychologie de la Sénescence

https://www.youtube.com/watch?v=9E0CLhkk-JA&ab_channel=Universit%C3%A9deLi%C3%A8ge
<http://www.senescence.ulg.ac.be/equipe/stephane-adam/>

...et tous les autres : Alexandra Henrion-Caude, Christian Peronne, Jean-François Toussaint, David Mendels, Pascal Sacré, médecin réanimateur licencié par le Grand Hôpital de Charleroi, etc.